

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES

12, rue Baragué - Bâtiment 2

78390 BOIS D'ARCY

Internet : <http://cdty.fr> - E-mail : rousse.yves@neuf.fr

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 19 OCTOBRE 2014

Présents :	n° club: 1078 003	T.N. VERSAILLES
	n° club: 1078 018	L'ESPÉRANCE DU PERRY-EN-YVELINES
	n° club: 1078 022	ARTS et SPORTS NEXTER
	n° club: 1078 084	AMICALE DES TIREURS DE BUC
	n° club: 1078 160	ASSOCIATION VICINOISE DE TIR
	n° club: 1078 548	U.S. MAISONS-LAFFITTE
	n° club: 1078 625	L'AVENIR de SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE
	n° club: 1078 661	LA DIXMUDE D'HOUDAN
	n° club: 1078 773	PRO-PATRIA MONTESSON
	n° club: 1078 978	ASSOCIATION de TIR de POISSY
	n° club: 1078 980	C.S.A. BA 107 Sous-lieutenant DORME
Pouvoirs :	n° club: 1078 011	C.T.S. des YVELINES
Absents :	n° club: 1078 001	LA CIBLE VÉLIZIENNE
	n° club: 1078 004	A.S. PORCHEVILLE
	n° club: 1078 005	CERCLE DE TIR DE MAUREPAS
	n° club: 1078 006	ASS. DE TIR STADE ST-GERMANOIS
	n° club: 1078 017	TIR SPORTIF DE VERSAILLES
	n° club: 1078 070	ESSOR BULLION
	n° club: 1078 286	C.S.L.G.B.V.S 1er GROUPEMENT BLINDÉ
	n° club: 1078 936	E.S. AÉROSPATIALE LES MUREAUX (ESAM)
	n° club: 1078 939	S.TIR VÉSINET-CHATOU

L'Assemblée Générale 2014 du CDTY a été régulièrement convoquée, aux fins de se tenir, dans les locaux du Tir National de Versailles, le dimanche 19 octobre 2014.

Monsieur Yves Rousse, Président, souhaite la bienvenue aux participants.



1.- Appel des présents - vérification du quorum

Constatant que le quorum (25%, c'est à dire : 6 sociétés sur 22 et 22 voix sur 88) est atteint (12 sociétés présentes ou représentées et 60 voix) et que l'Assemblée peut valablement délibérer, le Président ouvre la séance à 10 heures 35.



2.- Ratification de la cooptation (lors du CD du 19/10/2014), de M. Pascal Fourré comme membre du CD

Après que Pascal Fourré se soit présenté à l'A.G. (il vient pour gérer la formation au sein du CDTY) et personne ne demandant la parole, sa cooptation est adoptée à l'unanimité.



3.- Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale du 12 octobre 2013

Après avoir sollicité des commentaires éventuels et personne ne demandant la parole, le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 octobre 2013 est adopté à l'unanimité.



Yvelines
Conseil général



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale
de la Cohésion Sociale
des YVELINES

4.- Rapport moral du Président

Le Président donne lecture de son rapport moral (en pièce jointe)

Le Secrétaire Général met aux voix le rapport moral de Monsieur Yves Rousse, après avoir sollicité des commentaires éventuels auprès des membres de l'assemblée. Personne ne demandant la parole, le vote a lieu :

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

)))))))))

5.- Rapport financier du Trésorier – Situation au 1er septembre 2014

La parole est ensuite donnée à Monsieur Lionel de CEUYPER, Trésorier, qui expose le rapport financier (voir l'annexe) et la situation financière (qui est jointe, aussi, en annexe).

)))))))))

6.- Rapport des Vérificateurs aux comptes

Ayant vérifié les comptes et, par sondage pour les pièces justificatives, Monsieur Robert COUDUN et Monsieur Claude LEMOINE, Vérificateurs aux Comptes, certifient sincère et véritable la tenue des comptes et des documents financiers présentés par le Trésorier.

Ils félicitent Monsieur Lionel de CEUYPER pour son action précise et efficace, dans ce domaine, ainsi que Madame Valérie MORLON, Trésorière Adjointe.

)))))))))

7.- Mise au vote du rapport financier sur l'exercice 2013/2014

L'Assemblée n'émettant ni question ni remarque ;

Le compte rendu financier de la saison écoulée est adopté à l'unanimité.

)))))))))

8.- Fixation du montant de la cotisation 2014/2015 – Projet de budget 2014/2015

Un montant de la cotisation, pour l'exercice 2014-2015, de 51 € est proposé à l'assemblée (au lieu de 50 € actuellement soit une augmentation de 2%).

Le projet de budget 2014-15 est présenté, en détail, à l'Assemblée (annexe 3).

Le Trésorier demande aux organisateurs de compétition de bien faire attention aux dépenses engagées pour ces organisations, en particulier, le nombre d'arbitres convoqués et la gestion des cibles utilisées.

Le Président demande aux participants leurs remarques ou leurs questions sur ces propositions. Aucune remarque ou question n'étant formulée,

Le montant de la cotisation 2014/15 et la proposition de budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité.

L'A.G. tient à remercier le Trésorier pour la qualité de son travail.

)))))))))

9.- Nomination des Contrôleurs aux comptes

L'Assemblée générale nomme, à l'unanimité, comme Vérificateurs aux Comptes pour la saison 2014-2015 :

- Claude LEMOINE,
- Robert COUDUN.

)))))))))

10.-Questions diverses

10.1 Point sur l'état administratif du TNV

Le Président du TNV fait un point sur l'état administratif du TNV, suite au procès gagné par le Château de Versailles pour nous faire quitter les lieux, et sur les pistes suivies pour trouver une nouvelle implantation.

Il est fort regrettable qu'il n'y a jamais eu de compte-rendu écrit des différentes réunions qui se sont déroulées entre la Préfecture, la Fédération et le Château. Les écrits restent, mais les paroles s'envolent.

Pour l'instant, financièrement, le TNV peut continuer jusqu'au 31 août 2015, mais pas plus longtemps (compte tenu de l'astreinte de 1.000 € par jour) sans modification de la situation.

10.2 Remarques du Président de club CSA BA 107 Sous Lieutenant Dorme

Le club a reçu douze jeunes d'une école de Versailles qui sont venus pour une journée d'initiation.

Il compte d'organiser, pour les journées des familles, au mois de juin, un stand de tir 10m, le cas échéant avec du matériel laser pour éviter les problèmes de sécurité.

10.3 Examen d'arbitres :

La formation des nouveaux arbitres de fera les 29 et 30 novembre 2014, et l'examen le 10 janvier 2015.

En l'absence d'autres questions diverses, plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 h 55.



11.-Date de la prochaine AG

La prochaine AG se tiendra :

Le dimanche 18 octobre 2015, au TNV, à 10h30.

Cette A.G. sera précédée d'une réunion du CD, le même jour, à 8h30.



12.-Date de la prochaine réunion du CD

Le prochain Comité Directeur se tiendra :

Le dimanche 11 janvier 2015, au TNV, à 10h00.

Elle sera suivie d'une remise des récompenses (médailles individuelles et diplômes pas équipe) des championnats d'hiver 10M à 11h30.

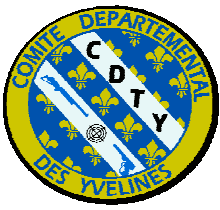


Il est ensuite procédé à la **remise des récompenses** (équipes et médailles individuelles) de la saison sportive été 2013-14.

Cette cérémonie est suivie du "*pot de l'amitié*".

le Président du CDTY
Yves ROUSSE

Le Secrétaire Général
G. LAIZIER



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES
12, rue Baragué - Bâtiment 2
78390 BOIS D'ARCY

Internet : <http://cdty.fr> - E-mail : rousse.yves@neuf.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 19 OCTOBRE 2014

RAPPORT MORAL et d'ACTIVITÉS du PRÉSIDENT

Messieurs les Présidents des Clubs de Tir Yvelinois, Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Directeur, Mesdames, Messieurs, Chers ami(e)s,

En préambule la décision du Tribunal Administratif de Versailles du 30 juin 2014 porte un rude coup au tir sportif Yvelinois, je ne m'étendrais pas plus longtemps sur cette affaire, un appel est en cours et je laisserais à Claude Schuler, présent dans cette assemblée, président du TNV et vice-président du CDTY le soin de nous éclaircir la situation à ce jour.

Je voudrais commencer ce rapport moral et d'activités en citant les noms de celles et ceux qui, en 2013-2014, ont fait honneur à notre sport, à nos associations et à notre Comité en qualité d'encadrant et/ou par leurs brillants résultats dans les Championnats Internationaux.

- La médaille de la Jeunesse et des Sports a été décernée, cette saison à :
 - Annie ANICHINI de l'Association Vicinoise de Tir (Bronze),
 - Chantal HOCHET du Tir National de Versailles (Argent),
 - Yves BOSCHAT de l'Avenir de Saint Rémy les Chevreuse (Bronze)
 - Dominique LE MEILLEUR de la Dixmude Houdan (Argent),

Pour les championnats internationaux d'Europe et du monde, le palmarès des tireurs Yvelinois est le suivant :

- Au Championnat du monde ISSF à Grenade en Espagne :
 - Benoît GERMAIN du Tir National de Versailles est :
 - 3^{ème} en cible mobile mixte 50M catégorie junior garçon,
 - 5^{ème} en cible mobile "30-30" 50m catégorie junior garçon,
- Au Championnat d'Europe Arbalète Match et Field :
 - Marie ROY de Pro Patria Montesson, en catégorie dame, est :
 - 3^{ème} par équipe en arbalète match 10M,
 - Nolwen PAIMBLANC de l'AT Buc, en catégorie U23, est :
 - 5^{ème} et finaliste en arbalète match 10M,
 - 2^{ème} par équipe en arbalète match 10M,

A tous, un grand bravo !



Yvelines
Conseil général



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale
de la Cohésion Sociale
des YVELINES

Quelques mots, maintenant, sur les effectifs de nos associations.

Notre Comité est composé, en 2013-2014, de **22 associations. 3 553 tireurs sont licenciés FFTir dans les Yvelines**, contre 3 520 la saison précédente soit une augmentation de 0.7%.

Cette augmentation de 0.7% est dans la continuité de celles des années précédentes même si elle est plus faible.

Les féminines représentent 9% et les jeunes 9.2% des licenciés Yvelinois.

Si nous regardons les statistiques, 9 clubs Yvelinois ont eu une augmentation de leur nombre de licenciés, 3 ont gardé le même effectif et 10 une diminution.

Il faut bien constater que les capacités d'accueil de certains clubs sont limitées par les installations dont ils disposent, espérons que le nouveau stand de tir du Perray en Yvelines, dont nous saluons ici le Président, nous permettra d'accroître de façon significative le nombre de nos licenciés.

Les actions d'amélioration du potentiel d'accueil, développées au plus près du terrain par nos clubs de Tir, avec l'aide de leur Ligue et de leur Comité, ne sont pas non plus étrangères à cette augmentation du nombre de licenciés même si elle est minime...

Nous nous efforcerons de développer une relation fondée sur une confiance réciproque avec nos Partenaires Institutionnels.

Cela est vrai pour la Préfecture des Yvelines et ses Services dont, principalement, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (ex DDJS), le Conseil général 78, le Comité Départemental Olympique et Sportif des Yvelines, aux manifestations et tâches desquels les dirigeants du CDTY participent et/ou prêtent main forte. Nous ne manquons pas de communiquer en toute occasion et dans tous supports appropriés sur les valeurs de notre sport et ses incontestables succès aux niveaux régional, national et international.

Une cérémonie aura lieu, en l'Hôtel du Département courant novembre 2014, à l'occasion de laquelle nos 7 champions de France 2013- 2014, cités plus loin, seront honorés par le Conseil général des Yvelines.

Enfin, le Tir Yvelinois a été présent et actif, comme chaque saison, lors de manifestations du CDOS 78 rassemblant le Monde sportif yvelinois et ses partenaires Institutionnels :

- "Forum du Sport", le 10 décembre 2013 et Soirée Olympique, le 13 janvier 2014 en l'Hôtel de Ville de Versailles,.



Parlons maintenant des aides financières que nous apportent nos Institutionnels, à concurrence, cette saison, de 27 % de notre budget.

Il convient, à nouveau, de souligner que, sans les financements apportés par nos Institutionnels, *que nous tenons ici à remercier*, le Comité et ses Associations Yvelinoises ne pourraient pas réaliser les actions qui concourent aux succès remarquables de nos Tireurs, sur les plans quantitatif et qualitatif.

Rappelons que le président du CDTY est l'interface entre les clubs et le Conseil général, la DDCS et le CDOS.

Il est ainsi appelé à collationner, donner un avis et viser :

- Les demandes de subventions "Haut Niveau" présentées par les clubs,
- Les demande d'aides personnelles (ou bourses) présentées par les sportifs inscrits sur les listes ministérielles, (subventions DAISY),
- Les demandes de subvention CNDS ordonnancées conjointement par la DDCS et le CDOS.

Détaillons l'état des lieux dans ce domaine, dans l'ordre chronologique de présentation des dossiers aux Institutionnels concernés :

a) Subvention « Haut Niveau Amateur » des Clubs par le Conseil général :

- 8 clubs ont sollicité, le 15 septembre 2013, une subvention, au titre de la saison écoulée. Le mandatement de ces subventions a été crédité, fin 2013, pour un montant de 762 € par jeune ayant participé à une épreuve des championnats de France, avec un plafond de 1524€ pour au moins deux participants.
- 7 dossiers ont été présentés, le 15/09/2014, au titre de la saison 2014-2015.

b) "Contrat sur Objectifs" du CDTY par le Conseil Général :

Une subvention, de 7600 € a été accordée au CDTY autitre de l'année 2013 (7600€ en 2012).

Le versement de cette subvention, qui est effectif depuis début octobre, est assorti d'un engagement du Comité au titre du *Développement Durable*.

Nos clubs s'engagent, à ce titre, à mettre en œuvre des actions concrètes selon les 3 volets du Développement Durable:

- Volet environnemental: élimination des déchets, réduction des consommables (par l'usage de l'informatique), covoiturage, économies d'énergie, suppression progressive des gaz polluants (CO2)...
- Volet social: intégration des publics en situation de handicap, encouragement à l'accès des femmes aux postes de responsabilité...
- Volet économique: mutualisation des moyens...

Le dossier de demande, au titre de l'année civile 2015 nous est parvenu courant septembre 2014.

Le CDTY a renvoyé ce dossier, par mail, au CG78 le 17 octobre (délai au plus tard le 1^{er} novembre 2014).

c) Bourses individuelles du CG78 : (subventions « DAISY »)

7 tireurs pressentis en ont bénéficié au titre de la saison 2012-2013

Notification de la campagne concernant la saison à venir sera adressée au CDTY qui pilotera l'instruction des dossiers qui seront envoyés, début 2015 aux intéressés et adressés au président du Comité qui les visera et les fera suivre.

d) Subvention CNDS du Ministère des Sports :

- Six clubs de Tir Yvelinois ont présenté un dossier, au titre de 2013-2014 comme en 2012-2013, 4 demandes de subventions ont été accordées pour un montant global de 7450€ et 2 ont été refusées.

J'attire, votre attention sur l'intérêt que ce financement présente, pour vos associations et leur développement malgré la relative lourdeur de la procédure d'établissement des dossiers et le fait que la subvention minimum est passée de 750€ à 1500€ soit un engagement minimum de 3000€.

- Pour sa part, notre Comité s'est vu notifier une subvention 2014 de 2 300 €, de même niveau que celle perçue la saison passée. Son mandatement vient de nous parvenir.



Passons maintenant en revue les faits marquants de notre activité 2013-2014 en regard des 5 points de notre Projet Associatif

1. Inciter les adhérents de nos clubs à pratiquer les disciplines du Tir Sportif en organisant les épreuves des championnats départementaux relatifs aux disciplines pratiquées dans le département

Je voudrais, d'emblée, souligner deux points :

Le Tir Yvelinois accueille volontiers les tireurs d'autres départements – essentiellement franciliens mais pas uniquement – s'agissant, en particulier mais pas exclusivement, de disciplines pour lesquelles ils manquent de stands appropriés : je pense au 300 M, aux armes longues en armes anciennes et au Tir aux Armes Réglementaires.

L'accueil de ces disciplines a fait l'objet d'une réunion le mardi 26 février 2014 au stand de tir de Versailles avec les responsables de la gestion sportive des départements concernés (92, 93 et 95).

Les tirs effectués par des licenciés étrangers à notre département représentent, cette saison, 27.5 % du total (ils étaient de 33.2 % la saison passée et de 19 % en 2011-2012). Cette augmentation importante est due à la nouvelle discipline Tir aux Armes Réglementaires.

Pour les championnats 10M, nous accueillons quelques tireurs ayant fait des demandes de dérogation,

Pour les championnats 25/50M, nous accueillons les tireurs du 92.

Pour les championnats Armes Anciennes nous accueillons les tireurs du 92, du 94 et les tireurs aux armes longues du 93.

Pour les championnats au Tir aux Armes Réglementaires, nous accueillons les tireurs du 92, 93 et 95.

Un grand merci aux responsables de la gestion sportive de notre département qui, comme d'habitude, ont organisé de main de maître ces championnats sous la houlette de Chantal HOCHET :

- Jean Jacques DE PASQUAL et Jacques LEMARIE pour le critérium Ecole de Tir, le championnat Ecole de Tir et les championnats des clubs,
- Chantal HOCHET pour les championnats 10 mètres, 25/50 mètres et 300 mètres,
- Bernard et Sylvie COLLOT pour les armes anciennes,
- Jean Luc MARTINET pour le Tir aux Armes Réglementaires

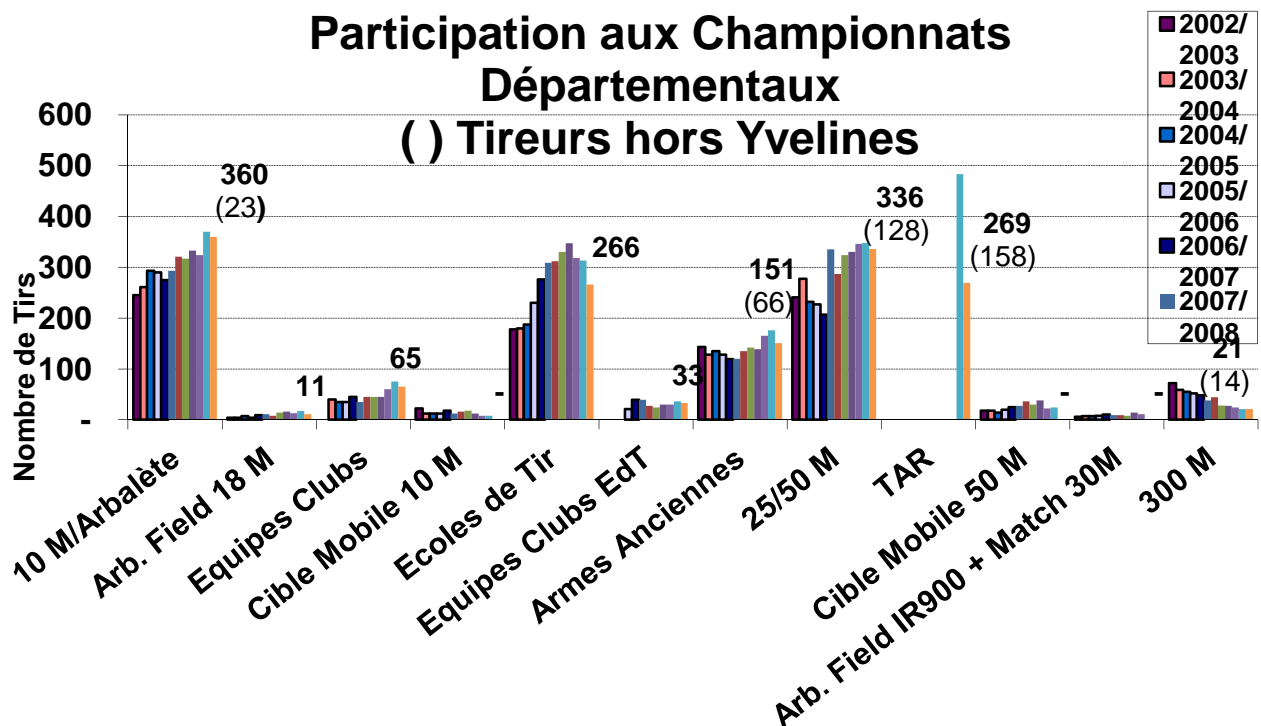
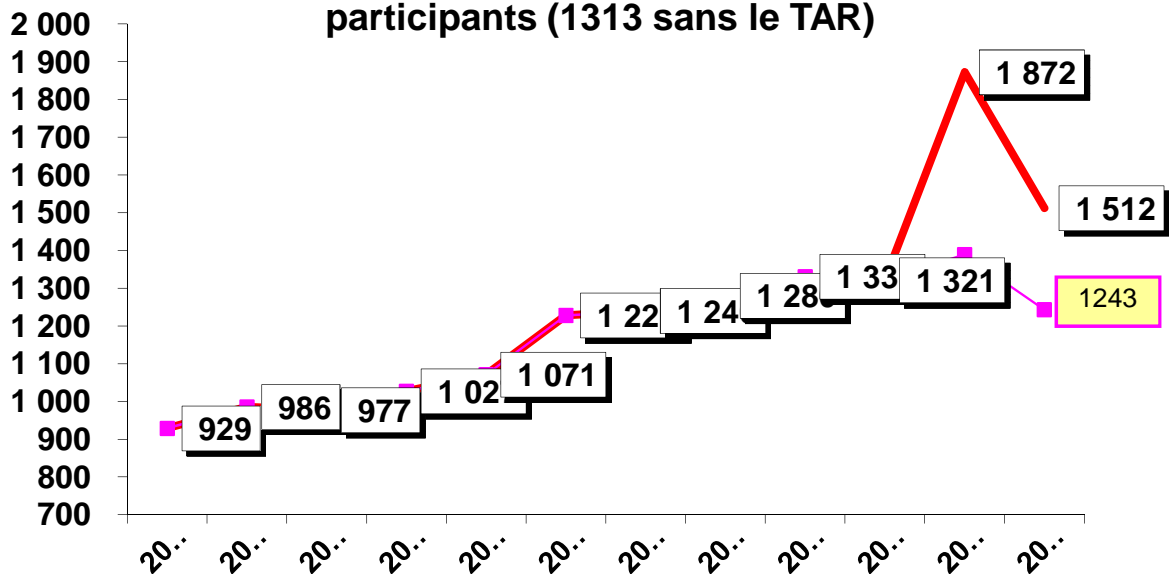
Nous n'oublierons pas Catherine JACQUELIN- GUIDICI, assistée de Lionel LAMY, qui ont permis aux tireurs Yvelinois de s'exprimer sur les pas de tir dans l'esprit des règlements.

Rappelons, pour ceux qui l'ont oublié, que notre Comité dispose, depuis 2009, d'un site internet (<http://www.cdtty.fr>), créé et administré par Chantal HOCHET à qui nous renouvelons nos plus vifs remerciements.

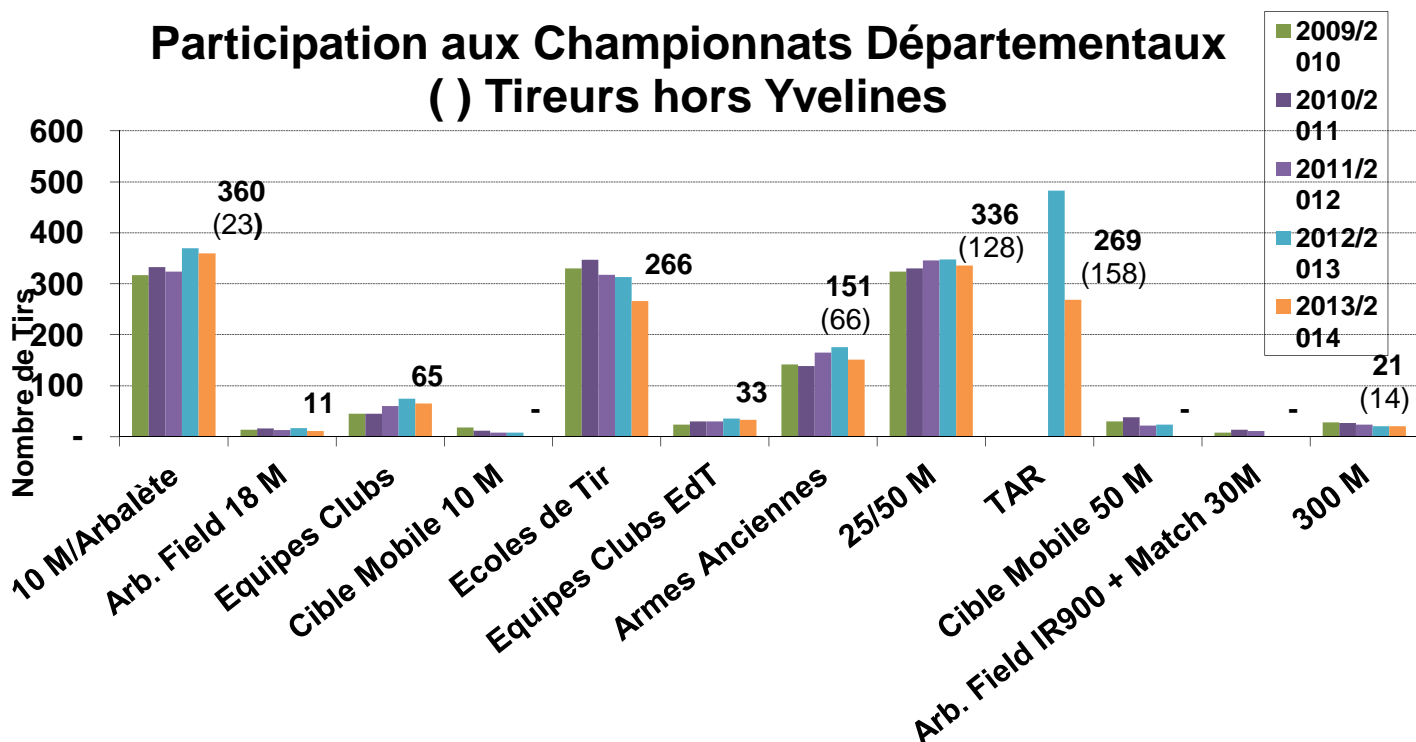
Outre les informations habituelles sur la vie de notre Comité, vos associations y trouvent le planning de nos championnats, les convocations associées, leurs formulaires d'engagement et la possibilité de s'y inscrire en ligne.

- Championnats Départementaux réalisés dans les stands du Tir National de Versailles, de Montesson et de l'Amicale des Tireurs de Buc.

Championnats Départementaux des Yvelines Nombre Total de Tirs Années 2002/2003 à 2013/2014 Moyenne annuelle sur les 5 dernières années: 1 463 participants (1313 sans le TAR)



Participation aux Championnats Départementaux () Tireurs hors Yvelines



LES PODIUMS DES TIREURS YVELINOIS

LES PODIUMS DES TIREURS YVELINOIS							
EN INDIVIDUEL	Place	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Championnats Régionaux	Premier	36	63	60	70	66	61
	Deuxième	23	54	45	43	44	44
	Troisième	19	51	51	51	45	52
Championnats de France	Premier	11	7	15	12	15	9
	Deuxième	14	8	8	6	8	11
	Troisième	8	7	12	14	11	5
TOTAL PODIUMS INDIVIDUEL		111	190	191	196	189	182

PAR EQUIPE	Place	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Championnats Régionaux	Premier	13	17	17	9	8	12
	Deuxième	4	9	13	14	8	8
	Troisième	0	7	8	14	4	6
Championnats de France	Premier	8	7	4	10	7	2
	Deuxième	0	5	4	4	4	8
	Troisième	0	3	4	3	3	4
TOTAL PODIUMS PAR EQUIPE		25	48	50	54	34	40
TOTAL PODIUMS		136	238	241	250	223	222

Les tireurs Yvelinois ont, comme chaque saison, largement participé aux compétitions de la gestion sportive de la Fédération Française de Tir.

Le nombre de leurs podiums (individuels et par équipes) ressort, en 2013-2014, à **222** contre 223 l'exercice précédent.

Ils se sont classés 55 fois dans les huit premiers des championnats de France individuel, ce qui correspond à une place de finaliste dans d'autres sports.

Je voudrais, comme les saisons passées, citer ici le nom des 5 tireurs (dont 3 plusieurs fois) qui ont remporté 9 titres de Champion de France dans leur discipline respective.

Dans les catégories Cadet et Junior, issus de nos Ecoles de Tir :

- 3 titres pour Benoît GERMAIN, junior du Tir National de Versailles, en cible mobile 10m (30-30) et 50m (30-30 et mixte),
- 1 titre pour Jules LANZA, cadet de l'AST Poissy au pistolet 25 mètres

Dans les catégories Dames et Seniors

- 2 titres pour Hervé LAISSU, du Tir National de Versailles, en cible mobile 10m (mixte) et 50m (mixte),
- 2 titres pour Didier ULYSSE, du Tir National de Versailles, aux Tir aux Armes Réglementaires, discipline Fusil Répétition Manuel Modifié et Fusil Semi-Automatique petit calibre,
- 1 titre pour Michel DESCHAMPS, du Tir National de Versailles, aux armes anciennes discipline Hizadai origine (arquebuse à mèche),

Je rappelle qu'ils seront honorés par le Conseil général des Yvelines, à l'occasion d'une cérémonie, en l'Hôtel du département courant décembre 2014.

Enfin, n'oublions pas nos équipes :

- Le Tir National de Versailles Champion de France aux Armes Réglementaires discipline Fusil Répétition Manuel catégorie senior 1,
- Le Tir National de Versailles Champion de France Carabine 300 mètres 60 balles couché catégorie senior 3.

Bravo à tous nos tireurs!



2. Favoriser l'émergence de nouveaux talents, en organisant des compétitions fédérales et des concours amicaux spécifiques aux jeunes de nos Écoles de Tir

- Ces épreuves continuent de connaître un engouement soutenu : 464 tirs ont été effectués, cette saison, dans les Yvelines, par nos 140 jeunes de 9 à 14 ans, dans les épreuves fédérales individuelles qui leur sont réservées :

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de Tirs	315	348	339	354	377	348	478	464

-Notre Comité a également organisé, pour la 11ème saison consécutive, de janvier à juin 2014, un *Circuit des Ecoles de Tir* des Yvelines, - seul dans son genre en Ile de France - accompagnant nos poussins, benjamins, minimes et cadets 1^{ère} année de licence dans leur parcours sportif, afin de leur donner, hors compétitions officielles, une opportunité supplémentaire de « matcher » dans d'autres clubs que le leur et se préparer à aborder tous les niveaux de la compétition.

La participation à ces rencontres amicales se maintient à un niveau élevé : 514 tirs ont été effectués, en 2013/2014 par 133 compétiteurs, dans les 5 matchs organisés cette saison. (581 et 161 en 2012/2013).

70 % d'entre eux ont participé à au moins 4 des 5 épreuves du programme. Ils ont pu, ainsi, prendre part au tirage de la traditionnelle loterie qui a récompensé deux d'entre eux !

Les Ecoles de Tir Yvelinoises confortent leur place de leader au plan régional :

- 15 podiums aux championnats régionaux,
- 50 qualifications aux Championnats de France,
- 4 des 18 jeunes compétiteurs, sélectionnés par la Ligue de l'Ile de France, vainqueurs à Montesson, le 22 juin 2014, du match des 3 Ligues (Ile de France, Normandie et Picardie) étaient Yvelinois.
- 3 places de finalistes au Championnat de France Ecole de Tir d'Agen en juillet 2014 :
 - * Pauline VERDIER de l'Amicale des Tireurs de Buc 4^{ème} à l'arbalète Field 10M minime fille,
 - * Héloïse FOURRE de l'Association Vicinoise de Tir 6^{ème} au pistolet 10M benjamin fille,
 - * Corentin FLECHE de l'Espérance du Perray en Yvelines 7^{ème} au pistolet vitesse 10M minime garçon,



3. Participer à la préparation du futur des Associations, au moyen, en particulier, de dotations en matériels spécifiques, destinés aux Écoles de Tir du département

Le succès de nos Ecoles de Tir est le fruit des efforts bénévoles des moniteurs Yvelinois et, aussi, celui de la politique mise en œuvre par le Comité depuis de longues années sous la forme d'aide en armes ou matériels destinés à la compétition (vêtements de tir, chaussures...etc.) choisies par les clubs.

Rappelons que le Comité achète les matériels après fixation, au début de chaque exercice, du montant de l'aide financière, uniforme, allouée à chaque club qui reverse au Comité l'excédent éventuel de prix du matériel choisi, par rapport au montant de l'allocation.

Comme les années précédentes, neuf clubs faisant vivre une école de tir, ont bénéficié, cette saison, de cette aide appréciable de 1200€.

Rappelons ici que la dotation, par le CDTY, de matériels destinés aux Ecoles de Tir, est subordonnée à l'engagement, par les bénéficiaires, à ce que leurs jeunes participent au Circuit des Ecoles de Tir des Yvelines (5 concours amicaux) et aux championnats de la Gestion Sportive de la FFTir qui leur sont réservés (Critériums Départemental et Régional, Championnats Départementaux, Régionaux et de France des Ecoles de Tir).

Par ailleurs, autre innovation spécifique au Tir Yvelinois, notre Comité a fait, ces dernières années, l'acquisition d'une arbalète match destinée à être prêtée, à tour de rôle, à des jeunes intéressés par cette discipline.

Enfin, le Comité encourage la mutualisation, entre les clubs, des matériels de tir, conformément à l'engagement que le mouvement sportif a pris dans le cadre des obligations découlant de la signature de la Charte relative au Développement durable.

Une carabine 22LR gauchère a été prêtée, pour un jeune cadet, à LA DIXMUDE d'HOUDAN par l'ASSOCIATION VICINOISE de TIR.

Souhaitons que des actions similaires se développent dans le futur.



4. Faciliter la mission des Cadres techniques du département et de nos clubs, Participer à la formation de nos arbitres et assurer la préformation des futurs animateurs de club.

- NOS ARBITRES

Catherine JACQUELIN-JUIDICCI, responsable de l'Arbitrage, au sein de notre Comité, assisté de Lionel LAMY, a animé une équipe forte de 6 femmes et 22 hommes, titulaires d'une qualification allant d'arbitre stagiaire à arbitre international.

Philippe AMANDJULES du Tir National de Versailles et Lionel LAMY de l'AST Poissy ont brillamment réussi l'examen d'arbitre national ISSF en 2014.

14 journées d'arbitrages ont été réalisées, cette saison, pour les disciplines Ecoles de tir et 86, pour les autres disciplines.

Malgré la proximité de trois championnats départementaux (armes anciennes, tir aux armes réglementaires et 25/50 mètres) nous avons réussi, avec l'aide de nos collègues des autres départements, à gérer trois week-ends consécutifs d'arbitrage.

Le très bon niveau technique de notre Corps Arbitral est entretenu, d'une part, par l'obligation requise par la FFTir, de participer à un stage de remise à niveau, organisé au moins une fois tous les quatre ans par notre Ligue, d'autre part par une séance annuelle de révision des règlements organisée sous l'égide du CDTY. Celle-ci a eu lieu le 15 février 2014 et a regroupé 20 arbitres Yvelinois.

Que *les femmes et les hommes en rouge* trouvent, ici, l'expression de notre reconnaissance pour leur engagement associatif !

- LES FUTURS ANIMATEURS DE NOS CLUBS

Nous n'avons pas pu organiser de journée dite de "positionnement" préparatoire au stage d'animateur de club à la suite d'un problème de disponibilité de nos formateurs.

Nous avons donc changé de formateurs et organisé dès la rentrée 2014 /2015 le 27 septembre 2014, dans les locaux de l'AT Buc, cette journée de "positionnement" préparatoire au stage d'Animateur de Club.

Huit tireurs, issus de clubs des Yvelines et 2 tireurs du département de l'Essonne auront ainsi écouté, cette année, les messages prodigués par nos deux nouveaux formateurs : Pascal FOURRE et Olivier LAURENT. Aptes à suivre la formation d'Animateur, délivrée par notre Ligue, ils viendront grossir les rangs des bénévoles, indispensables à l'accueil et au suivi des tireurs dans leur club.

Le développement et les succès de notre sport dépendent largement de leur action, "au plus près du terrain" ! Merci à nos formateurs et souhaitons une pleine réussite aux futurs encadrants, dans la concrétisation de leur bénévolat associatif !

Souhaitons aussi que leur engagement fasse des émules dans l'ensemble de nos clubs.

Le CDTY saura leur prêter attention en pérennisant cette action.



5. Intéresser les clubs et leurs tireurs à la pratique de disciplines à développer dans le département : l'arbalète et les Armes Anciennes

- L'ARBALÈTE MATCH

Toujours des difficultés avec l'arbalète match malgré les efforts de Christophe BERUT pour promouvoir cette discipline.

- Il est à noter, et c'est bien dommage, que l'arbalète match acquise par le CDTY n'a pas trouvé de tireur preneur au sein des clubs Yvelinois,.

- 7 compétiteurs Yvelinois ont participé aux Championnats de France !

L'ARBALETE FIELD

L'arbalète field continue à progresser d'année en année avec :

- Pour les championnats 10M indoor : 11 participations (6 cadets, 2 juniors, 1 senior et 2 vétérans)

- Pour l'école de tir : 3 minimes garçon et 1 minime fille.

ARMES ANCIENNES

Bernard COLLOT a lancé en une action d'initiation aux Armes Anciennes en se rendant dans les clubs, sur demande de leur président, afin d'aider les novices et les indécis à "franchir le pas" en leur apportant connaissances théoriques et démonstrations pratiques. Cette démarche, et c'est bien dommage, n'a pas connu de réussite en 2013 /2014. Pour 2014 /2015, il est envisagé un stage de perfectionnement pour les tireurs qualifiés pour les régionaux.

STAGES DE PERFECTIONNEMENT AU TIR A 10, 25 ET 50M

Trois stages de perfectionnement de tir au pistolet 10M et 25M et à la carabine 10M et 50M ont été organisés au stand de Montesson.

Le premier animé par Valérien SAUVEPLANE pour la carabine et Clémentine DAVID pour le pistolet à réuni 20 tireurs Yvelinois le 1 décembre 2013

Le 2^{ème} animé par Chantal HOCHET pour la carabine et Clémentine DAVID pour le pistolet a réuni 17 tireurs le 18 janvier 2014.

Le 3^{ème} le 16 mars 2014 avec les mêmes encadrants et 8 tireurs au pistolet 25M et 7 à la carabine 50M

Ces stages vont être pérennisés en 2014/2015 tant au 10M qu'au 25/50M..

Merci au président de Pro Patria Montesson de nous avoir donné accès à ses installations.



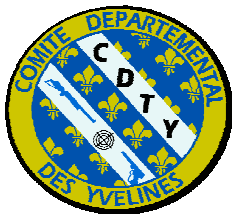
Voilà, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs, Chers amis, un tour d'horizon aussi complet que possible des réalisations du CDTY au cours de la saison écoulée.

Ce qui précède atteste du dynamisme de notre Comité qui a su, à l'écoute de son environnement, apporter des réponses innovantes aux attentes de nos tireurs, des Instances de notre Fédération et de nos Institutionnels.

A titre personnel, je vous remercie, ainsi que mes collègues du Comité Directeur, de la confiance et de l'aide que vous m'avez accordées.

Je vous remercie de l'attention que vous avez bien voulu prêter à la lecture de ce Rapport Moral et d'Activités. Je souhaite, aux associations que vous dirigez, de nombreux succès et, à tous nos tireurs, une excellente saison 2014-2015.

Yves ROUSSE
Président du CDTY
Le 19 octobre 2014



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES

12, rue Baragué - Bâtiment 2

78390 BOIS D'ARCY

Internet : <http://cdty.fr> - E-mail : rousse.yves@neuf.fr

Rapport du Trésorier sur l'exercice 2013 - 2014

à l'Assemblée Générale du 19 octobre 2014

Mesdames, Messieurs,

Les comptes de l'année sportive 2013 – 2014 vous sont exposés sous leur forme habituelle dans le **tableau en PJ 1**. Notre **avoir net**, au terme de l'exercice écoulé, est de **22 382,14 euros**.

Le rapprochement des recettes et des dépenses fait ressortir un faible résultat négatif de **30,78 euros**, à comparer à l'excédent de 2 967,50 euros l'an passé.

Il convient de souligner les points suivants:

- 1) Les 22 Clubs qui composent notre Comité sont à jour de leur cotisation.
 - 2) **9 900 euros de subventions** ont été perçus en 2013 - 2014, du Conseil Général des Yvelines et du Ministère des Sports auxquels nous pouvons ajouter la rétrocession de 3820 € de la ligue de Tir d'Ile de France.
Il est rappelé que l'octroi de ces subventions est subordonné à la réalisation d'actions que nous nous engageons, en début d'exercice, à mener à bien, conformément aux critères retenus par ces organismes.
 - 3) Poursuivant sa politique d'aide à la formation des jeunes tireurs, le CDTY a doté, en **armes et matériels**, les clubs disposant d'une **Ecole de Tir**, à hauteur de **9 600,00 euros**.
 - 4) Dans le cadre de la formation des tireurs et arbitres, le Comité Départemental a poursuivi plusieurs actions au cours de la saison pour un montant total de **1056,80 €**
 - 5) **2790,00 €** ont été consacrés, cette année, à **l'acquisition d'une machine à compter les points pour l'organisation des championnats**.
 - 6) L'organisation, par le CDTY, des Championnats départementaux fait ressortir une baisse du nombre de tirs de près de 24%. Cette baisse est en partie liée à la réorganisation du championnat T.A.R. En effet, certains départements ont organisé leur championnat, ce qui a généré une baisse des tirs de 44% dans le 78. Par ailleurs, les autres disciplines ont vu également la fréquentation en légère baisse. De ce fait, les dépenses de championnats sont **couvertes à 91,8% par les recettes (déficit de 1631,00 euros)**. Une analyse, par poste et par discipline, est présentée en **PJ 2**.
 - 7) **Ce résultat négatif encourage à rappeler les actions essentielles à maintenir pour revenir à un équilibre dès les prochaines saisons.**
 - **Encourager les tireurs à participer aux compétitions**
 - **Maitrise des dépenses d'arbitrage en adaptant au juste nécessaire le nombre d'arbitres pour chaque championnat.**
 - **Maitrise des dépenses de location des stands et gestion des stocks de cibles liées à une bonne organisation des championnats.**
- Ces actions entretenues permettront de pérenniser la mise en place des projets de formations qui contribuent au développement du tir Yvelinois.
- 8) Un projet de budget 2014/2015 vous est présenté en **PJ 3**.

Lionel de Ceuyper

SITUATION FINANCIERE EXERCICE 2013- 2014

RECETTES	Rappel 2012/2013	Exercice 2013/2014	Delta	DEPENSES	Rappel 2012/2013	Exercice 2013/2014	Delta
COTISATIONS (22 Clubs)	1 078,00	1 100,00	2,0%	ADMINISTRATION (1)	148,65	224,54	51,1%
SUBVENTIONS	12 500,00	9 900,00	-20,8%	DEPENSES SPORTIVES	32 871,43	33 354,10	1,5%
CNDS	2 300,00	2 300,00	0,0%	Rémunérations	0,00	0,00	
Conseil Général	7 600,00	7 600,00	0,0%	Acquisition nette de Matériels (2)	10 946,00	12 390,00	13,2%
RETROCESSION Ligue							
1 Euro / licence	2 600,00	3 820,00	46,9%				
RECETTES CHAMPIONNATS	22 330,50	18 276,00	-18,2%	Organisation de Championnats (3)	21 925,43	20 964,10	-4,4%
FORMATION TIREURS		480,00		<i>dont stages de formation théorique et pratique gratuits</i>			
AUTRES RECETTES	105,00	130,00	23,8%	<i>au profit des arbitres du département</i>			
Location de matériels aux Clubs + con	105,00	130,00		DEPENSES DIVERSES	357,00	512,18	43,5%
de Tir du département				Cotisation C.D. Olympique et Sportif 78	107,00	132,00	
				Autres: réceptions, gratifications, médailles JS ..	250,00	380,18	
INTERETS LIVRET EPARGNE	331,08	354,04	6,9%	régularisations sur exercice antérieur			
TOTAL:	36 344,58	34 060,04	-6,3%	TOTAL:	33 377,08	34 090,82	2,1%
Résultat négatif pris sur réserves		30,78		Résultat positif mis en réserves	2 967,50		

TOTAL DES RECETTES	36 344,58	34 090,82
---------------------------	-----------	------------------

TOTAL DES DEPENSES	36 344,58	34 090,82
---------------------------	-----------	------------------

Avoir net au 01 septembre 2013

22 412,92

+ Résultat de l'exercice 2013 - 2014

-30,78

= Avoir net au 31 août 201422 382,14

+ Virement CNDS encaissé sur exercice 2013- 2014

2 300,00

Solde Trésorerie au 31 août 201424 682,14

dont:

Livret Epargne:	26 685,12 €
Compte chèques:	9 025,52 €
Chèques à payer:	13 647,60 €
Chèques à recevoir:	2 619,10 €

24 682,14 €

Discipline	Nombre 2011/2012 de Tirs			% Nb Tirs /Total	Location Stands	Arbitrage	Nombre hommes x jours d'arbitrage	Cibles	Récomp. (au % Nb. de tirs)	TOTAL DEPENSES	TOTAL RECETTES	ECART	RECETTES/ DEPENSES en %
	12/13	13/14	variation										
10 M dont ARBALETE (1)	370	360	-2,70%	23,8%	€ 1 139	€ 1 431	nombre	€ 299	€ 496	€ 3 365	€ 4 702	€ 1 337	139,8%
ARBALETE FIELD 10 M	17	11	-35,29%	0,7%	112,5	70			15	198	220	22	111,3%
EQUIPES CLUBS	75	65	-13,33%	4,3%	262,5	205		116	90	673	520	-153	77,3%
CIBLE MOBILE 10 M	8	0	-100,00%	0,0%					0	0		0	#DIV/0!
ECOLES DE TIR (2) (CRITERIUM+CHAMPIONNAT DEP.)	313	266	-15,02%	17,6%	535	1 198		130	427	2 290	1 064	-1 226	46,5%
EQUIPE CLUB EDT	36	33	-8,33%	2,2%	105	205			46	356	110	-246	30,9%
ARMES ANCIENNES	176	151	-14,20%	10,0%	806	733		203	208	1 951	1 958	7	100,4%
25/50 M	348	336	-3,45%	22,2%	2 376	2 371		380	463	5 591	4 957	-634	88,7%
TAR	483	269	-44,31%	17,8%	2 218	1 782		610	372	4 981	4 304	-677	86,4%
CIBLE MOBILE 50 M	24	0	-100,00%	0,0%					0	0		0	#DIV/0!
ARB IR 900 + MATCH 30 M	1	0	-100,00%	0,0%					0	0		0	#DIV/0!
300 M	21	21	0,00%	1,4%	427	96			29	552	441	-111	79,9%
TOTAL ANNEE 2013-2014	1872	1512	-23,81%	100,0%	7 980,50	8 043,25	0	1 738,38	2 145,17	19 907,30	18 276,00	-1 631	91,8%
RAPPEL ANNEE 2012-2013				100,0%	7 381	8 839	186	2 531	1 859	20 610	22 331	1 721	108,3%
Variation/an passé					8,1%	-9,0%	-100,0%	-31,3%	15,4%	-3,4%	-18,2%		

Frais des diplomes (répartis sur 4 ans) , 1ère saison

Proposition de Budget 2014/2015

RECETTES			DEPENSES		
	Réalisation 2013/2014	Proposition 2014/2015		Réalisation 2013/2014	Proposition 2014/2015
COTISATIONS (22 Clubs)	1 100,00	1 071,00 (1)	DEPENSES ADMINISTRATIVES	224,54	200,00 (11)
SUBVENTIONS	9 900,00	9 900,00	DEPENSES SPORTIVES <i>dont:</i>	32 874,10	34 790,00
CNDS	2 300,00	2 300,00 (2)	<i>Rémunérations</i>	0,00	
Conseil Général	7 600,00	7 600,00 (3)	<i>Acquisition de Matériels et équipements sportifs + maintenance matériel</i>	12 390,00	12 790,00 (12)
RETROCESSION					
Ligue	3 820,00	3 500,00 (4)			
RECETTES des CHAMPIONNATS	18 276,00	18 300,00 (5)	<i>Organisation des Championnats</i>	20 484,10	20 400,00 (13)
FORMATIONS TIREURS		400,00 (6)	<i>Formation théorique et pratique des arbitres, animateurs et tireurs</i>		1 600,00 (14)
AUTRES RECETTES			DEPENSES DIVERSES	512,18	520,00
Location de matériels aux Clubs	130,00	130,00	Cotisations CDOS	132,00	120,00
de Tir du département	130,00	130,00 (7)	Autres	380,18	400,00 (15)
INTERETS DU LIVRET EPARGNE	354,04	350,00 (8)			
Résultat négatif pris sur réserves	30,78	1 859,00	Résultat positif mis en réserves		0,00
TOTAL DES RECETTES:	33 610,82	35 510,00	TOTAL DES DEPENSES :	33 610,82	35 510,00